



Le mulching

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage.

La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se redéposent uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis.

Cette technique naturelle permet de fertiliser le gazon et le protège de la sécheresse l'été en préservant l'humidité du sol.

Le montant de l'aide accordée s'élève à : 100 % du prix d'achat pour un kit mulching d'un montant compris entre **15 € et 60 €.**

Quelles sont les démarches à effectuer ?



Les demandes d'aides peuvent être effectuées depuis le site internet du SMITOM www.smitom-nord77.fr. Pour un composteur, un accès rapide est accessible depuis la page d'accueil « composter mes déchets ». Pour les aides concernant le mulching ou les broyeurs, il suffit de taper mulching ou broyeurs dans la fenêtre de recherche.

Qui peut bénéficier de ces aides ?



Tous les particuliers résidant sur le territoire du SMITOM du Nord Seine-et-Marne. Chacune des aides proposées n'est accordée qu'une seule fois par foyer et dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée à l'opération.



Pour un jardin plus durable !

Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne vous conseille et vous accompagne financièrement dans votre nouvelle approche du jardinage.

Broyage | Compostage | Mulching

Des subventions existent !

SMITOM du Nord Seine-et-Marne

Contact : Marie-Hélène DUHAMEL

Responsable Prévention

mh.duhamel@smitom-nord77.fr | Tél. : 01.60.44.46.04 | www.smitom-nord77.fr



Financé par

